



BILAN DES COORDINATEURS DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS

Frédéric Avesque et Laurent Gregoire

L'épreuve d'anglais a pour but d'évaluer le niveau d'anglais des candidats et vérifier ainsi qu'ils ont une maîtrise minimum de la langue qui leur permette d'envisager :

- D'une part, la validation du niveau minimum B2, nécessaire à la validation in fine du diplôme d'ingénieur ;
- D'autre part, le développement de compétences linguistiques et pragmatiques suffisantes pour répondre aux besoins de l'ingénieur du XXI^{ème} siècle, qui est sollicité pour des missions à l'international et/ou des échanges professionnels en anglais.

Ce deuxième aspect de l'évaluation souligne la nécessité pour le candidat de faire preuve de réactivité et de montrer sa capacité d'ouverture au monde qui l'entoure.

Les notes obtenues aux épreuves orales d'anglais s'échelonnent cette année entre 1 et 20 (une note de 6 signifie qu'un risque réel existe que le candidat ne puisse pas atteindre le niveau B2, requis pour validation du diplôme, en 3 ans et exigera dès le début de ses études un travail soutenu dans l'apprentissage de la langue).



La moyenne de l'épreuve est de 14,99/20 ;
L'écart type s'est établi à 2,783



Une note inférieure à 4
est éliminatoire

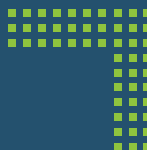
Déroulement de l'épreuve

- Durée : **20 min**
- Le principe retenu est celui d'une épreuve sans préparation, basée sur une discussion autour d'un document iconographique et d'un thème prédéfini associé.
- Présentation de l'épreuve au candidat puis le candidat se présente brièvement : **2/4 min**.
- Un document iconographique est tiré au sort : **1 min de préparation + 3 min de prise de parole** : analyse du document, réaction et développement du thème associé. Le candidat ne peut demander à l'examineur de changer de photo.
- Situation en lien avec le document iconographique : **7/8 min**.
- Discussion plus approfondie sur le thème proposée **5/6 min**.

Cette situation amènera le candidat à **poser des questions** à son interlocuteur et à mener un entretien à la manière d'un jeu de rôle, de manière à être acteur et non simple candidat qui répond exclusivement à des questions posées. Ce temps d'échange permettra également à l'examineur d'aller plus loin dans l'évaluation de la maîtrise de la capacité à l'interaction orale du candidat.

Chaque partie de cette épreuve est susceptible de donner lieu à des interruptions de la part de l'examineur afin d'aboutir à des précisions, des échanges authentiques ou pour éviter un discours standard.

Conseils aux candidats pour la session 2024



Cette épreuve est une épreuve qui demande de la spontanéité de la part du candidat et qui implique quatre points importants qui, peuvent être anticipés :

- Une présentation du candidat.
- Une réaction face à un document iconographique.
- Un entretien avec questions posées à l'examineur.
- Un échange spontané avec l'examineur sur le thème retenu.

En premier lieu, s'il est recommandé aux candidats de s'interroger sur les points qu'ils chercheront à mettre en valeur lors d'une **brève présentation**, il leur est formellement déconseillé d'apprendre par cœur une présentation standard qui serait immédiatement interrompue par l'examineur. Chaque candidat est donc invité à réfléchir de manière personnelle aux points qu'il/elle souhaite évoquer pour se présenter.

Ensuite, la réaction face à un document iconographique en lien avec de grands thèmes contemporains ne doit pas être limitée à une description du document, même précise. Une lecture personnelle du document sera appréciée, et une mise en contexte et une réflexion éventuelle sur les buts de l'artiste/du photographe/du dessinateur etc. sera valorisée. Ainsi, annoncer qu'il existe un premier ou un arrière-plan à une image ne présentera d'intérêt que si cette mention a du sens dans la présentation et pourra-t-être exploitée. Les thématiques sont d'ordre général et il va de soi qu'une bonne connaissance de l'actualité ou un intérêt culturel qui pourraient être développés ne peuvent que jouer en la faveur des candidats. **Ces derniers sont donc invités à lire la presse anglo-saxonne régulièrement tout au long de leurs années de formation et à profiter d'une ouverture culturelle à la moindre occasion.**

Egalement, la partie entretien et surtout la prise en charge de l'entretien par le candidat seront un révélateur de la maîtrise de structures grammaticales indispensables à un échange linguistique satisfaisant : **ainsi, trop nombreux sont encore les candidats surpris par le fait de devoir poser des questions et également incapables de poser une question correctement.** Des marqueurs de communication en lien avec l'expression faciale, corporelle, seront également appréciés par le jury. Cette dernière partie de l'épreuve comprendra sans doute un échange spontané avec l'examineur qui permettra d'approfondir certaines questions et de vérifier l'aisance linguistique générale du candidat.

Enfin, et pour synthétiser et souligner encore les points susmentionnés, les candidats doivent éviter l'exposé de thèmes supposés attendus par les examinateurs dont l'énonciation témoigne parfois d'une mémorisation rendant l'énonciation fastidieuse. L'épreuve de langue est conçue pour permettre au candidat de participer à une conversation aussi naturelle que possible où il est préférable de se tromper, de s'autocorriger, de s'emparer des questions de l'examineur pour approfondir une discussion et témoigner ainsi de ses compétences linguistiques.

En conclusion

Le jury note :

- La bonne préparation linguistique des candidats ;
- L'intérêt de ceux-ci pour le format de l'épreuve ;
- La réactivité pertinente aux questions des examinateurs
- **Point de vigilance :** éviter les discours mémorisés et ne pas hésiter à explorer toutes pistes proposées par les documents en posant de nombreuses questions.